



Val-de-Travers

Dispositif de défense Br Fr 2

Introduction :

Le canton de Neuchâtel, plus précisément la brigade frontière 2 (Br Fr 2) disposait d'un vaste réseau de fortification.

Deux axes principaux sont très fortifiés :

- Axe Doubs-Biaufond- La Chaux-de-Fonds, Vue des Alpes-Neuchâtel, et
- Val-de-Travers

D'autres endroits stratégiques mais secondaires sont également fortifiés.

Histoire :

Dès 1936 nos autorités sentant la menace décident de renforcer les gardes-frontières par des compagnies de volontaires.

Ces compagnies sont composées de soldats qui résident proche de la frontière, rapidement mobilisés et opérationnels à la frontière.

Les premières constructions de fortifications et barrages débutent d'abord dans les Alpes avec la construction de forts d'artillerie. Pour la suisse Romande, des fortifications d'infanterie sur le canton de Vaud sont également construites.

1937, le Conseil Fédéral décide de créer des brigades frontières, le système compagnies volontaires s'avère vite insuffisant.

1938 les brigades frontières sont réparties tout autour des frontières. La frontière neuchâteloise est couverte par la Brigade Frontière 2 (Br Fr 2)

Br Fr 2 dès 1938 :

- Rgt fr fus 43 (bat fr fus 221, 222, 223)
- Rgt fr car 44 (bat fr car 224, 225)
- Rgt fr car 45 (bat fr car 226, 227)
- cp mot mitr 2
- cp mot can inf 22
- cp mot cyc 22

Le 30 août 1939 est décrété la mobilisation des brigades frontières. Les troupes de couverture frontière de la Br Fr 2 prennent position tout autour des régions frontières.

Des barrages sont établis sur les routes, les ponts et tunnels sont minés, les quelques fortins déjà construits sont occupés.

Le 1^{er} septembre 1939 il est décrété la mobilisation générale.

450'000 soldats sont mis sur pied en moins de 24h.

Les fortins et barrages sont construits par la troupe, avantage d'une armée de milice, elle dispose de tous les corps de métiers.

Tous les fortins de la Br Fr 2 sont construits par la troupe, excepté quelques finitions et travaux d'urgence exécutés par des entreprises, notamment l'entreprise Codoni.

A noter que les fortins de la Br Fr 1, Vaud, sont tous identiques, appelés BBB, alors que les 130 fortins de la Br Fr 2 Neuchâtel, sont tous différents.

Nous trouvons pratiquement toujours deux fortins sur chaque position de barrage, l'un en protection de l'autre.

Cette redoutable densité de fortifications, fortins, barrages antichars, barricades routières, ouvrages minés, était encore sous protection de l'infanterie, de l'artillerie et de l'aviation.

Nous comptons sur le canton de Neuchâtel :

- 134 fortins, dont une dizaine qui sont démolis.
- 120 abris de protection ASU, antiatomique, pour la troupe
- 150 barrages
- 90 baraques (dépôt matériel ou munition)
- 67 ouvrages minés permanents (tunnels, ponts, routes)

A côté de ces ouvrages permanents, de nombreux ouvrages dits de campagne ou de fortune, étaient construits selon besoin par la troupe.

Pourquoi fortifier le Val-de-Travers ?

Vallée frontière avec la France, une invasion tant par les armées d'Hitler pour rejoindre la France que par la France et les alliés pour prendre à revers l'Allemagne en passant par la Suisse était fortement envisagé, preuve s'il en fallait les nombreux plans d'invasions établis par ces armées, particulièrement en 1940.

La suisse, neutralité armée, se devait de défendre son territoire contre tout passage armé, sur sol et dans les airs.

Situé sur l'axe important Paris-Berne via Neuchâtel, par la route ou le rail, le Val-de-Travers était donc très fortifié.

Le but était de freiner, ralentir toute attaque, chaque position de barrage devait tenir 24 à 48h.

Plusieurs axes principaux de pénétration possibles depuis ou par :

- Les Verrières
- Ste-Croix/Col des Etroits ;
- La Côte-aux-Fées-Buttes ;
- La Brévine ;
- La Vallée des Ponts

Avec des sorties du Val-de-Travers, via :

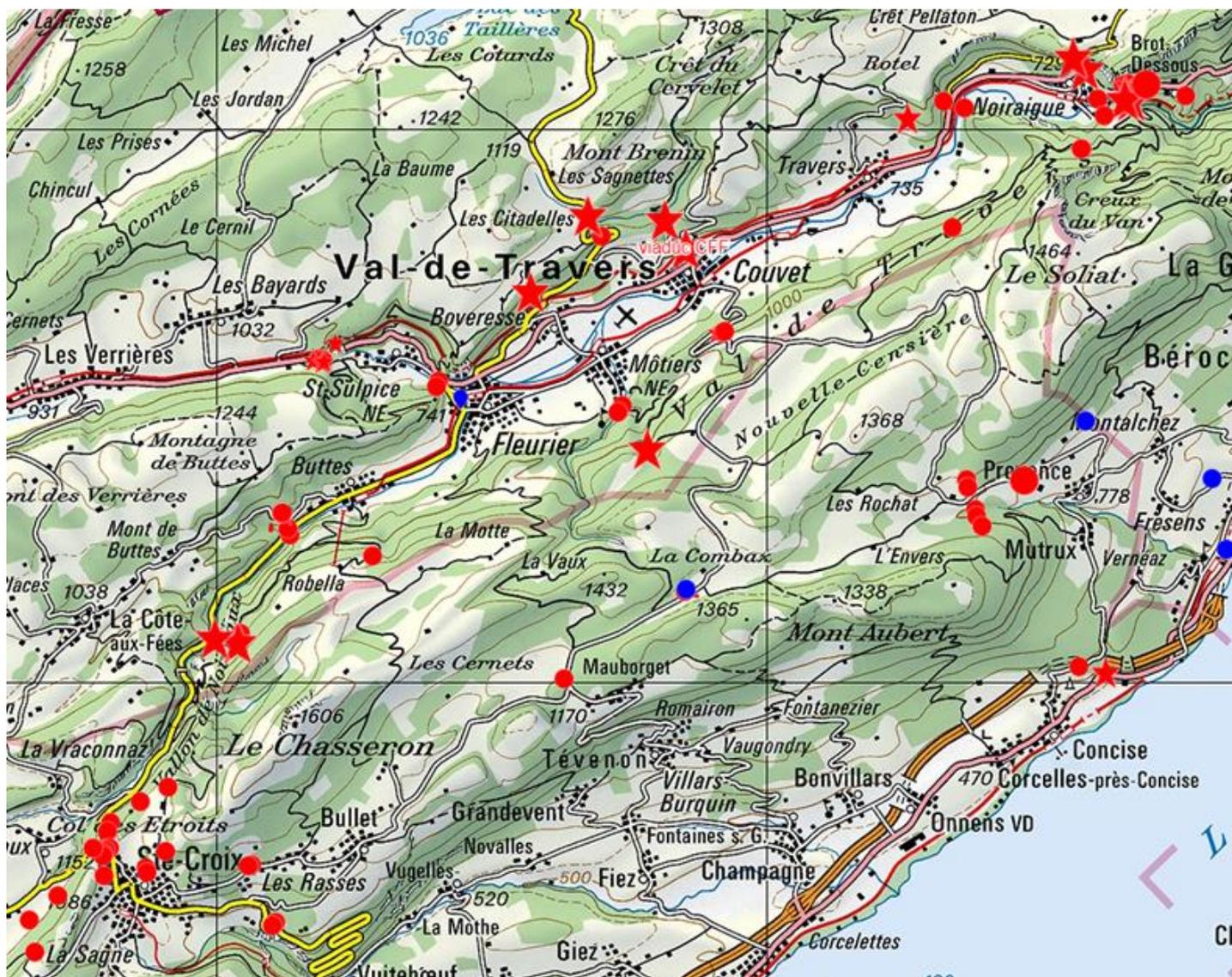
- La Clusette ;
- Noiraigue-Champ-du-Moulin via les Gorges de l'Areuse ou la voie ferrée
- De Couvet au Couvent, puis vers Provence ou Mauborget vers le Littoral
- De Môtiers à Vuissens vers Mauborget et le Littoral

Pour qui connaît le Val-de-Travers, il existe de nombreux accès secondaires par des chemins forestiers, praticables à des véhicules.

Jusque dans les années 1970 voire 1980, la plupart de ces chemins secondaires étaient encore tenus par des gardes-frontières, postes frontières aujourd'hui abandonnés.

La géographie et la géologie du Val-de-Travers, notamment par ses gorges, Noirvaux, Haut de la Tour, et ses endroits resserrés, Tunnel de La Roche, Crêt de l'Anneau, La Clusette, Gorges de l'Areuse, permettent de profiter de ce terrain pour construire de nombreux barrages.

Les ouvrages au Val-de-Travers :



● = fortins ● = fortin démoli ★ = ouvrage miné (pont, tunnel, route)

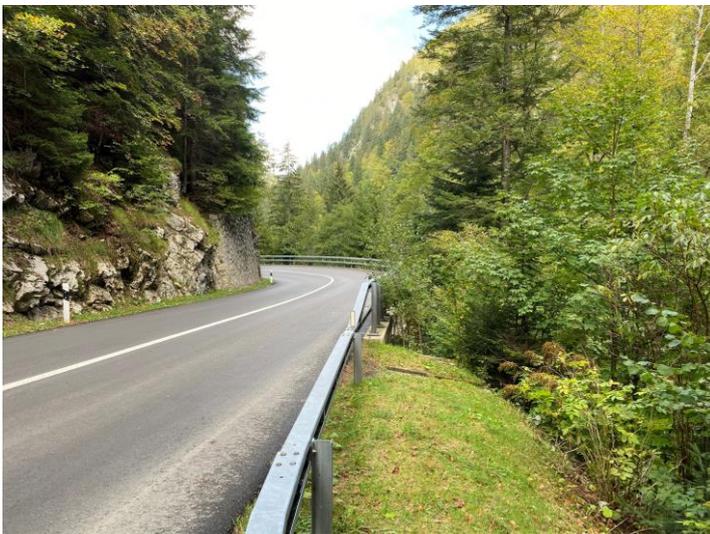
La carte ci-dessus représente la densité de la fortification au Val-de-Travers :

- Ste-Croix-Col des Etroits (Br Fr 1) 20 fortins, ceinture de toberones ;
 - Gorges de Noirvaux : route minée à trois endroits ;
 - Suvagnier chemin de Noirvaux à la Robella : 1 fortin, 1 barrage, 1 poste d'observation, chemin miné
 - Longeaigue : barrage/route cantonale + mur antichar, barrage dans le Buttes, barrage toberones, 2 fortins ;
 - La Côte -aux-Fées-Buttes : barrage, 2 fortins ;
 - Haut de la Tour : route minée à 3 endroits, barrage, 2 fortins (+ barrage sur voie CFF)
 - Pont de la Roche : barrage, 2 fortins
 - Môtiers : 1 barrage/route, 1 barrage antichar, 1 barrage toberones, 1 fortin bouclier, 1 lance-mines, 1 abri antiatomique
 - Moulin de la Roche (route La Brévine - Val-de-Travers) : tunnel miné, moulin réquisitionné, barrage, 1 fortin
 - Viaduc CFF Couvet miné
 - Crêt de l'Anneau : grand barrage au travers de la vallée, 300 m. sur route, voie CFF et Areuse. 2 fortins
 - La Clusette, ancienne route minée, barrage, 2 fortins. Tunnel miné à l'ouest et 1 fortin à la sortie est.
- Soit un total de 24 fortins, dont celui de Longereuse démoli, et sans compter la vingtaine de fortins à Ste-Croix/Col des Etroits..

Points d'entrée principaux (visibles sur les plans d'invasion retrouvés) : L'envahisseur en direction du Val-de-Travers devait d'abord franchir l'imposant dispositif du Col des Etroits :



Col des Etroits avec à gauche la descente direction Val-de-Travers et une vue des nombreux barrages toberones



Route des Gorges de Noirvaux minée à trois endroits



Le fortin du Suvagnier, sur le chemin reliant Noirvaux à la route de La Robella. Avant ce fortin il y avait une barricade, barrage de rails plantés dans le chemin.

Le chemin était encore miné.

Ce chemin pouvait servir de rocade, afin d'éviter les minages de la route des Gorges de Noirvaux et le barrage de Longeaigue.



Deux vues des murs antichar de Longeaigne



Chemin forestier vers-chez-la-Leuba/La Côte-aux-Fées

et barrage (rails) dans le Buttes (qui ont été coupés)



Un des deux fortins du barrage de Longeaigne, armes en position de tir.

Avant de poursuivre en direction de Fleurier, passons à un autre point important de pénétration, soit en provenance de Les Verrières. Premier barrage depuis la frontière : le Haut-de-la-Tour.
(ancienne route, avant la construction du tunnel du Bois des Rutelins)



L'ancienne route avec au fond un des deux fortins et ci-dessus la barricade, barrage avec des rails
Après l'accord du service de l'aménagement du territoire et du service des forêts, nous imaginons reconstruire la barricade sur cette ancienne route qui n'est plus d'aucune utilité aujourd'hui.
Ce serait là une magnifique opportunité de pouvoir montrer au public ce qu'était une barricade antichar.



Les deux fortins du Haut de la Tour

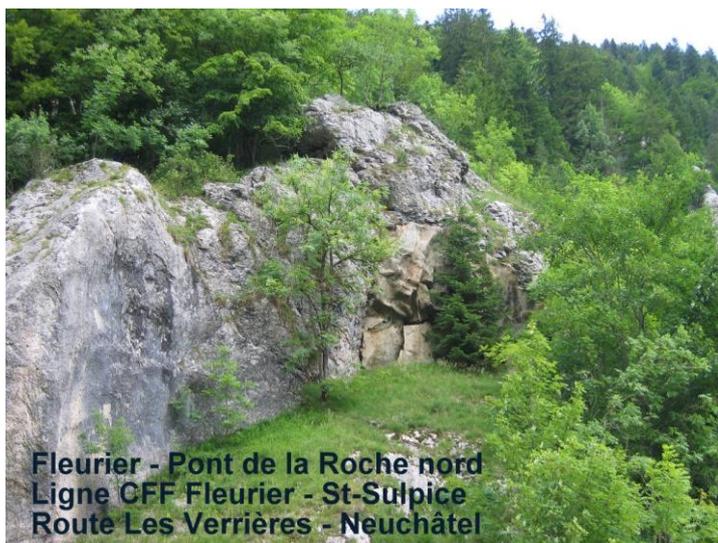
A préciser que la route était également minée. Un autre barrage était placé sur la voie CFF au-dessus.
Les voies ferrées pouvaient être utilisées par des véhicules et blindés.

En descendant direction Fleurier, nous arrivons maintenant au lieu-dit Le Pont de la Roche.
Endroit très resserré, idéal pour y construire un barrage en profitant de la configuration du terrain.

L'envahisseur provenant de Pontarlier/Les Verrières devait donc franchir le barrage du Haut de la Tour et les minages avant d'arriver au Pont de la Roche, deuxième barrage depuis la frontière.

Venant de Ste-Croix, après le barrage du Col des Etroits, il fallait passer les barrages de fortune posés par la troupe et les trois minages routiers des Gorges de Noirvaux, le barrage de Longeaigue avant d'arriver à Fleurier et poursuivre en direction de Neuchâtel.

* Voir NB en dernière page



Fleurier - Pont de la Roche nord
Ligne CFF Fleurier - St-Sulpice
Route Les Verrières - Neuchâtel



Fleurier - Pont de la Roche sud, entrée
Ligne CFF Fleurier - St-Sulpice
Route Les Verrières - Neuchâtel

Les deux fortins du pont de la Roche, pouvant tirer sur le barrage.

Prenons maintenant la possibilité d'entrée depuis La Brévine.

Premier barrage permanent depuis La Brévine (excepté des barrages de fortune construits par la troupe entre La Brévine et Les Sagnettes : **le tunnel du moulin de La Roche.**



Le tunnel de La Roche avec à gauche le moulin



et la pierre commémorative devant le moulin

Ce moulin était réquisitionné durant la mobilisation et occupé par les troupes frontières.

Le tunnel était miné jusqu'à sa transformation en 2004. Cette année-là le tunnel a été agrandi et du coup les six chambres de minage ont été bouchées et bétonnées.

Les anciennes embrasures de minage bétonnées sont toujours visibles dans le tunnel.

Passé ce barrage, trois-cents mètres plus bas en direction du Val-de-Travers, l'envahisseur se serait trouvé face à un barrage, à la sortie d'un grand virage à gauche

Le fortin de La Roche a la particularité d'un camouflage unique, fait avec des pierres de l'endroit.

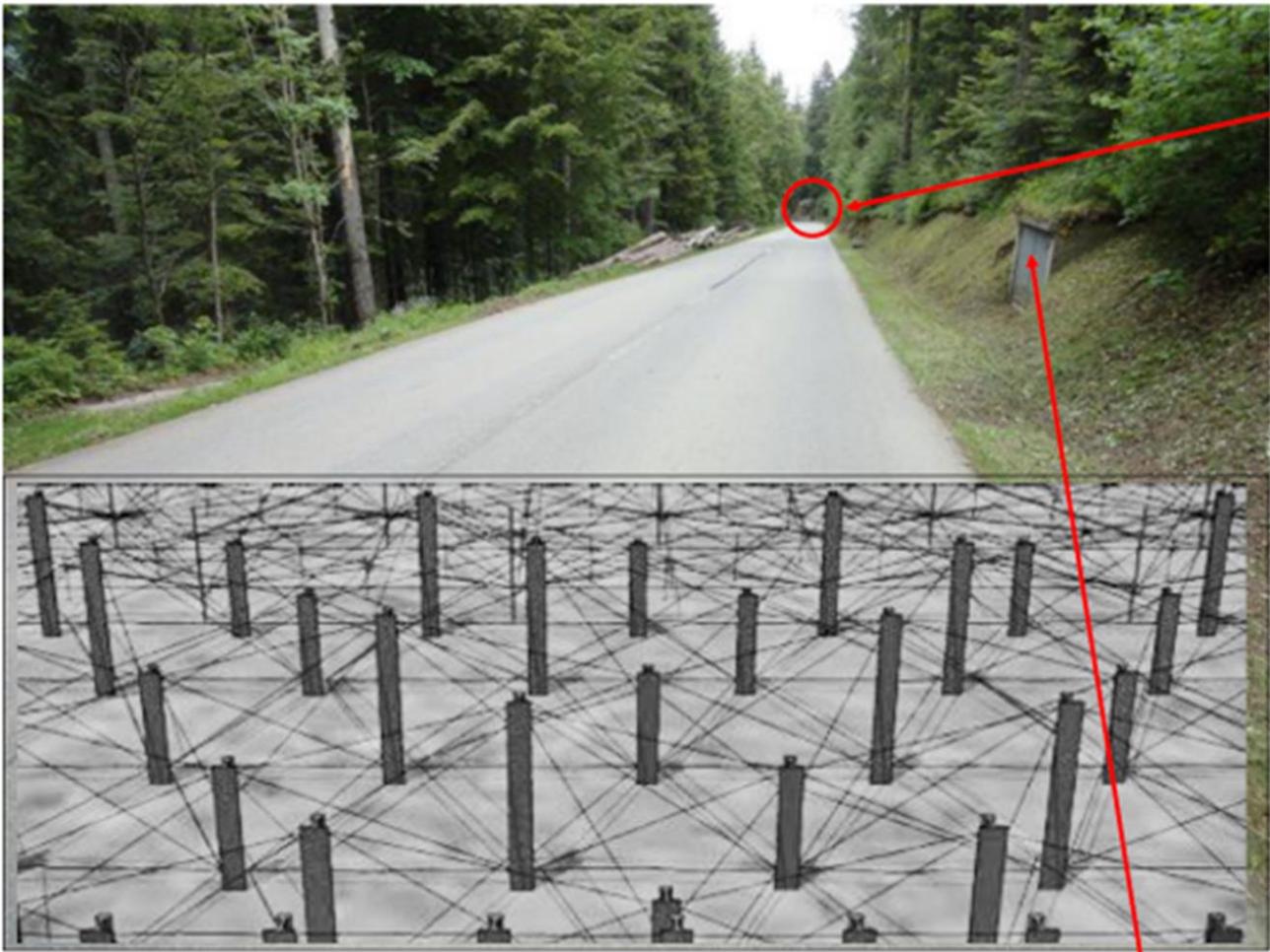
Il est pratiquement invisible, bien qu'au bord de la route.

Preuve en est, les nombreux automobilistes de passage et pendulaires n'ont tout simplement jamais vu ce fortin.

Ci-après, un montage de ce qu'était une barricade rails. La route était bétonnée sur un mètre d'épaisseur, avec des alvéoles avec couvercle.

Il suffisait d'enlever les couvercles et de planter les rails, 160 kg pièce.

Passé le tunnel en direction de Val-de-Travers, cinq-cents mètres plus bas à la sortie d'un virage à gauche l'envahisseur serait tombé sur un barrage antichar.



A 300 mètres le fortin, avec canon et mitrailleuse

Barrage antichar, constitué de rails plantés dans des alvéoles sur la route, rails qui étaient stockés dans cet abri

La barricade à la sortie du virage avec, au fond, le fortin équipé comme les autres fortins d'un canon et d'une mitrailleuse. (photomontage)



A928 La Roche/Boveresse

Le fortin de La Roche, armes pointées sur la barricade ci-dessus.

Passons maintenant par Môtiers, sortie possible du Val-de-Travers en direction de Mauborget, ou Le Couvent et Provence pour rejoindre le Littoral :

Au sud de Môtiers un imposant barrage avec des constructions de la période 1939-1945, avec barrages antichars, de la guerre froide avec son abri antiatomique (ASU) et "Armée 95 avec son lance-mines 12 bitubes.

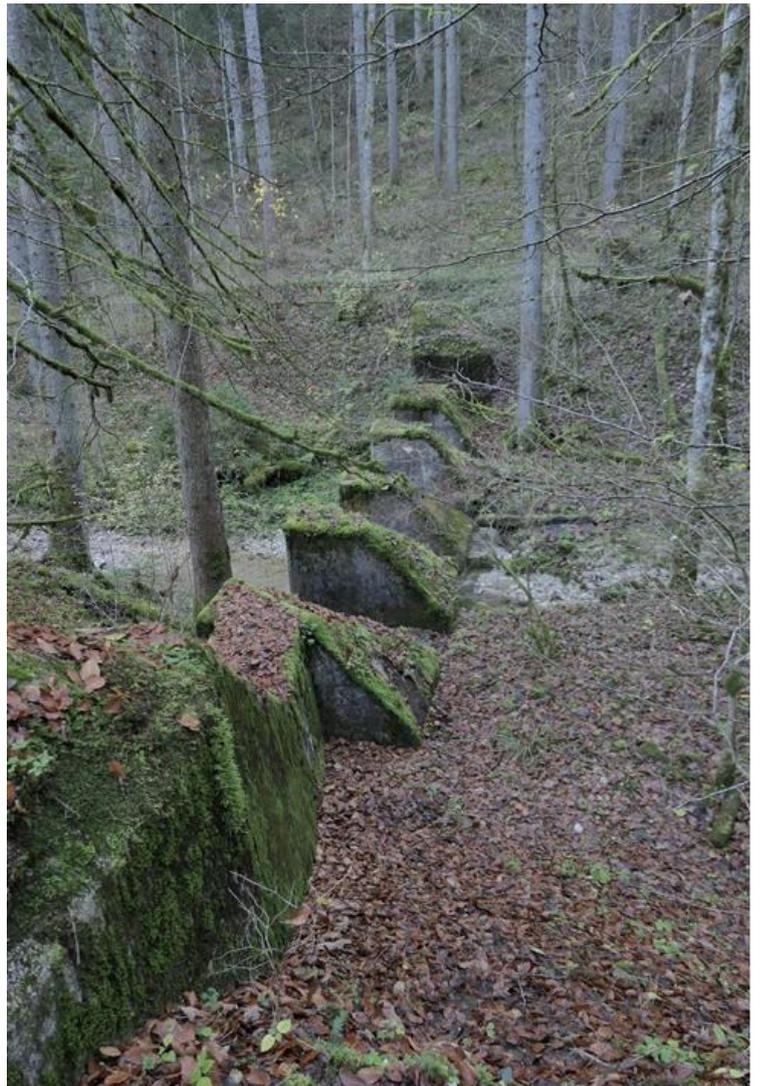
La première barricade de Môtiers :



Barrage sur la route (rails) et de chaque côté une tranchée antichar



Le bouclier, sorte de fortin uniquement pour le combat, pouvant être équipé d'un canon et d'une mitrailleuse, armes dirigées dur le barrage ci-avant.



deuxième barrage, tobleronnes

Toujours sur ce barrage de Môtiers, un lance-mines bitubes de 12 cm, entièrement souterrain.

Ce type de lance-mines avait une portée de 9 km de rayon, sur 360°. Il couvrait ainsi chaque mètre carré de terrain de la frontière et jusqu'au Lac de Neuchâtel, par-dessus la montagne.



L'entrée du lance-mines



Une vue intérieure du lance-mines



l'entrée de l'ASU (abri antiatomique)

L'ensemble du dispositif de Môtiers est en phase d'acquisition par Profortins. Une visite intérieure sera possible d'ici l'été 2021.

Poursuivons notre invasion en direction de Neuchâtel, le long du Val-de-Travers pour arriver au Crêt de l'Anneau, entre Travers et Noiraigue :

A mi-chemin entre le restaurant du Crêt de l'anneau et le carrefour de Rosière vers la vallée des Ponts, se trouve un barrage tout au travers de la vallée.

Sur environ 300 mètres, une tranchée a été creusée, trois à quatre mètres de profondeur, largeur cinq à six mètres, bordée d'un mur de chaque côté.

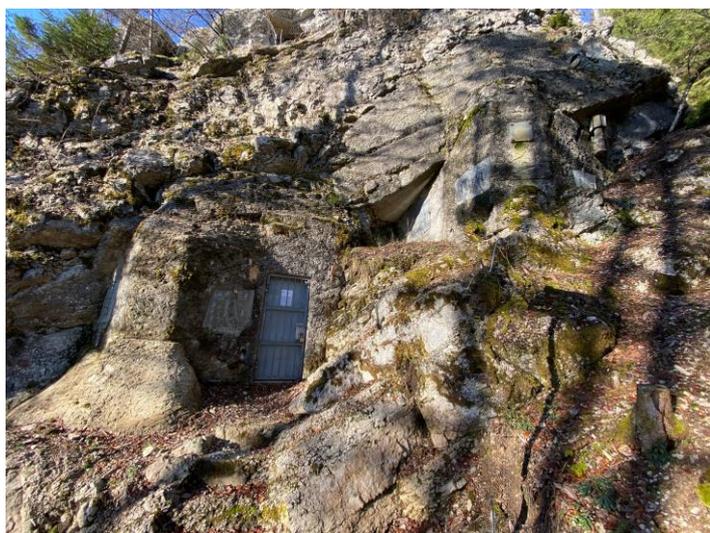
Ce type de barrage était infranchissable pour les blindés de 39-45.

Ce barrage partait des rochers au nord, jusqu'au rochers au sud de la vallée. La route cantonale avait une barricade, rails, la voie de chemin de fer était également barrée, ainsi que l'Areuse dans laquelle était planté plusieurs rangées de rails. Cela nécessitait que régulièrement il fallait enlever les branches charriées par l'Areuse et qui faisaient barrage au risque d'inondation.

De chaque côté de ce barrage, un fortin, chacun équipé de canon et mitrailleuse.



Vue du barrage du Crêt de l'Anneau, depuis le fortin nord



L'entrée du fortin nord



et une vue intérieure

Ce fortin a été construit dans une grotte existante. Les embrasures de tir ont été percées dans le rocher et les locaux construits en briques. Unique.



Accès aux locaux du fortin nord, par la grotte existante.

Et enfin nous arrivons à La Clusette, dernier barrage du Val-de-Travers.

Evidemment qu'après La Clusette l'envahisseur se serait trouvé face à d'autres barrages et routes minées, carrefour vers Champ-du-Moulin, Rochefort, Bregot, en descendant sur Bôle et même en ville de Neuchâtel.

Mais arrêtons-nous à La Clusette, d'abord sur l'ancienne route :



Les deux fortins de La Clusette, pouvant tirer sur le barrage routier et sur la route de la Ferme-Robert en face.



L'ouvrage miné, trois galeries sous la route



la baraque avec sa fresque de 39-45, restaurée.



Dernier fortin construit en Suisse en 1975, lors de la construction du tunnel.

Ce fortin comprend un local de combat, on distingue l'embrasure camouflée du canon et à côté de la mitrailleuse.

Un étage inférieur avec dortoir et sanitaire, aux normes antiatomiques.

* NB

Passage historique :

En venant de France par Les Verrières, l'ancienne route de La Chaîne pouvait servir de rocade afin d'éviter le barrage du Haut de la Tour, barrage composé des deux fortins, d'une barricade rails et les minages de la route à trois endroits.

Cette route de La Chaîne avait également son barrage, composé de :

- rocher miné, qui se serait effondré sur la route. L'accès et le trou de minage est encore visible aujourd'hui.
- plus bas, route minée, trois puits de minage.

Cette route de La Chaîne, ainsi nommée à la suite des faits historiques suivants :

A mi-course en descendant, le chemin forme un goulet. A gauche de la route, on découvre un anneau de chaîne scellé dans le rocher et l'inscription 1476. C'est l'endroit où l'avant-garde de l'armée de Charles Le Téméraire qui s'était aventurée dans ces lieux sauvages fut repoussée par les hommes du Val-de-Travers.

Ce 8 février 1476, les 50 000 hommes du duc de Bourgogne étaient rassemblés au pied du Château de Joux, à une vingtaine de kilomètres.

Une chaîne fut tendue au milieu de la route, rougie par le feu.

Le capitaine Henri Matter, de Berne, défendit la gorge étroite avec des soldats venus de Neuchâtel, de Bienne et de Cerlier (Erlach).

Quand les plus hardis Bourguignons venus en reconnaissance sont arrivés, certains ont été abattus par les archers et les autres ont rebroussés chemin..

Le Téméraire décida alors de choisir une autre voie pour entrer en Suisse...

La fameuse chaîne, symbole de la résistance d'un petit pays, est exposée au Musée des Mascarons, à Môtiers.

L'anneau supportant cette chaîne est toujours visible.

Charles le Téméraire commet ensuite et encore la double erreur de sous-estimer la valeur guerrière des Suisses. Il est battu par les confédérés d'abord à Grandson, le 2 mars de la même année, où ses troupes se débandent, puis surtout à Morat, le 22 juin suivant, où son armée est taillée en pièce

21.04.2021

Charles Michel